

17^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS THÉRAPEUTIQUES EN DERMATOLOGIE



Pré-programme scientifique

Jeudi 20 et Vendredi 21 octobre 2022

Le Dock Pullman – Paris-Aubervilliers



Possibilité d'inscription
et de règlement en ligne sur : www.jird.info



17^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS THÉRAPEUTIQUES EN DERMATOLOGIE

■ Jeudi 20 octobre 2022

Urgences en dermatologie

Concepteurs : Pr Jean-David Bouaziz, Dr Pascal Del Giudice

■ Vendredi 21 octobre 2022

Dermatologie pédiatrique

Concepteurs : Pr Didier Bessis, Dr Michel Rybojad

Organisation : Performances Médicales

91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11

Tél. : 01 47 00 67 14 – Fax : 01 47 00 69 99 – E-mail : info@performances-medicales.com

Coordination scientifique : M. Rybojad

Le Dock Pullman – Paris-Aubervilliers

Parc des Portes de Paris – 87, avenue des Magasins Généraux – 93 300 Aubervilliers

Tél. : 01 70 32 06 11

Métro : Front Populaire à 200 mètres du Dock Pullman (Ligne 12)

Parking visiteurs : n° 264 avenue des Forgerons – 93 300 Aubervilliers

Ce parking est à quelques minutes de marche du Dock Pullman

Session de DPC organisée par la SAS VFL n° 5249

Tous les professionnels de santé (libéraux et salariés) doivent satisfaire à l'obligation de DPC (Développement Professionnel Continu) depuis le 1^{er} janvier 2013 (loi HPST – juillet 2009).

Vous pouvez satisfaire à cette obligation en participant au programme proposé en parallèle des 17^{es} Journées Interactives de Réalités thérapeutiques en Dermatologie (JIRD).

La SAS VFL vous propose de valider le DPC suivant :

>>> DPC 1 : N° en cours de validation
Urgences en dermatologie

■ Vous êtes médecin libéral

Vous exercez en France une activité libérale à titre principal (supérieur à 50 %), y compris en tant que remplaçant thésé, ou en centre de santé conventionné, et vous êtes éligible à la prise en charge de l'ANDPC.

Vous disposez d'une enveloppe budgétaire annuelle auprès de l'ANDPC. De cette enveloppe sont déduits les frais de DPC et l'indemnisation du participant est versée à l'issue de l'ensemble des étapes de son programme, sur le compte bancaire qu'il aura préalablement indiqué dans son compte personnel (www.mondpc.fr).

■ Vous êtes médecin salarié, hospitalier, etc.

Les professionnels de santé salariés ne disposent pas de cette enveloppe budgétaire et sont soumis au règlement du plan de formation. L'employeur doit préalablement donner son accord pour la prise en charge des frais de DPC et pourra demander une prise en charge à son OPCA (l'ANFH pour les hospitaliers dans le cadre de la formation continue). Une convention de formation sera établie avec l'établissement.

L'inscription au DPC s'effectue directement *via* le site mondpc.fr



JEUDI 20 OCTOBRE 2022

TITRE DU DPC:

Urgences en dermatologie

Concepteurs : Pr Jean-David Bouaziz, Dr Pascal Del Giudice

Valorisable au titre DPC

Session de DPC organisée par la SAS VFL n° 5249

N° en cours de validation



AMPHITHÉÂTRE – SALLE SPÉCIFIQUE DPC

8 h 30-9 h 00 : Accueil des participants

Remise du questionnaire d'évaluation pré-test. Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants : le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et, si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

9 h 00-10 h 30 : Mises au point interactives

9 h 00 – 10 h 30 DPC 1	→ Infections bactériennes aiguës systémiques pour le dermatologue	P. Del Giudice (35 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (10 minutes)	
	→ Cellulites (dermohypodermite) graves et fasciites nécrosantes	T. Urbina (35 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (10 minutes)	

▶ 10 h 30-11 h 00 : Pause ◀

11 h 00-12 h 30 : Mises au point interactives

11 h 00 – 12 h 30 DPC 1	→ Le Lyell en 2022	S. Oro (35 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (10 minutes)	
	→ DRESS : avancées diagnostiques, physiopathologiques et thérapeutiques	B. Ben Saïd (35 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (10 minutes)	



JEUDI 20 OCTOBRE 2022



TITRE DU DPC :

Urgences en dermatologie

Concepteurs : Pr Jean-David Bouaziz, Dr Pascal Del Giudice

Valorisable au titre DPC

Session de DPC organisée par la SAS VFL n° 5249

N° en cours de validation



AMPHITHÉÂTRE – SALLE SPÉCIFIQUE DPC

14 h 00-16 h 00 : Questions flash

14h00 – 16h00 DPC 1	→ La Réanimation Au Cabinet: Le B.a.-Ba	L. Zafrani (15 minutes)
	→ Le choc anaphylactique: l'essentiel vital	L. Zafrani (15 minutes)
	→ Purpura fulminans, ce qui doit vous marquer	N. de Prost (15 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (15 minutes)	
	→ Des tumeurs plus urgentes qu'on ne le croit	E. Funck-Brentano (15 minutes)
	→ Les bulles coriaces	M. Alexandre (15 minutes)
	→ Les urgences vasculaires	P. Senet (15 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (15 minutes)	

▶ 16 h 00-16 h 30 : Pause ◀

16 h 30-18 h 30 : Questions flash

16h30 – 18h30 DPC 1	→ Les grandes urgences du dermatologue interniste	
	● 1 ^{re} partie: les vascularites	M. Jachiet (15 minutes)
	● 2 ^e partie: les connectivites urgentes	F. Chasset (15 minutes)
	→ Quelques cas d'érythrodermie qui doivent inquiéter	V. Descamps (15 minutes)
	→ Les quelques hémopathies urgentes en un coup d'œil	A. de Masson (15 minutes)
	■ Questions/réponses entre les experts et les participants (15 minutes)	
	→ Envenimations et urgences ressenties	P. Delaunay (15 minutes)
→ Quelques urgences psychiatriques pour le dermatologue	D. Grillault-Laroche (15 minutes)	
■ Questions/réponses entre les experts et les participants (15 minutes)		

18 h 30-19 h 00 – Remise des questionnaires d'évaluation post-test

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

Dermatologie pédiatrique

Concepteurs : Pr Didier Bessis, Dr Michel Rybojad

AMPHITHÉÂTRE

9 h 05-9 h 15 : Allocution d'ouverture

Pr Didier Bessis, Dr Michel Rybojad

9 h 00-10 h 15 : Mises au point interactives

9 h 15 – 10 h 15	→ Taches café au lait de l'enfant : beaucoup de clinique et un peu de génétique → Mélanome de l'enfant	D. Bessis S. Freitag
------------------------	---	-------------------------

▶ 10 h 15-10 h 45 : Pause ◀

10 h 45-11 h 15 : Lecture

10 h 45 – 11 h 15	→ Sommes-nous en train de perdre la magie de la clinique en dermatologie? L'exemple de l'érythème fessier du nourrisson!	D. Tennstedt
-------------------------	--	--------------

11 h 15-12 h 15 : Mises au point interactives

11 h 15 – 12 h 15	→ Dermatologie pédiatrique et SARS-CoV-2 → Tumeurs cutanées du jeune enfant : quand faut-il (ou pas) s'inquiéter?	T. Hubiche E. Bourrat
-------------------------	--	--------------------------

12 h 15-12 h 30 : Discussion générale

▶ 12 h 30-14 h 00 : Pause déjeuner ◀

14 h 00-15 h 45 : Questions flash

14 h 00 – 15 h 45	→ Nouveaux traitements du vitiligo de l'enfant	K. Ezzedine
	→ Diagnostics différentiels des hyperpigmentations de l'enfant	K. Ezzedine
	→ Lentiginose de l'enfant : signes cliniques distinctifs	D. Bessis
	→ Cheveux gris ou blancs de l'enfant	D. Bessis
	→ Mosaïcisme pigmentaire : quelle prise en charge en 2022?	H. Aubert
	→ Quand hospitaliser un exanthème fébrile de l'enfant?	H. Aubert

▶ 15 h 45-16 h 15 : Pause ◀

16 h 15 – 17 h 45	→ La vaccination HPV de l'enfant : le point en 2022	M.-A. Dommergues
	→ Naevus congénitaux de l'appareil unguéal	L. Thomas
	→ Connaissez-vous le syndrome BAP-1 ?	L. Thomas
	→ Teignes : nouvel algorithme décisionnel	J.-P. Gangneux
	→ Pustulose infectieuse néonatale : ne pas méconnaître l'urgence	A. Calugareanu
	→ Syndrome inflammatoire multisystémique lié au COVID	M. Rybojad
	→ Troubles pigmentaires révélateurs d'une maladie interne	M. Rybojad

17 h 45-18 h 30 : Discussion générale

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À :
PERFORMANCES MÉDICALES – 91, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE – 75 011 PARIS

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville/Code postal :
Téléphone :
Fax :
E-mail :

■ Droits d'inscription

Médecins

- Totalité du congrès : 220 €
 1 jour de congrès : 170 €
Précisez le jour : Jeudi 20/10 Vendredi 21/10

DES/DIS/Étudiants

- Totalité du congrès : 170 €
 1 jour de congrès : 130 €
Précisez le jour : Jeudi 20/10 Vendredi 21/10

■ Mode de paiement

- Par chèque (à l'ordre de Performances Médicales)
 Par carte bancaire n°
(à l'exception d'American Express)
Date d'expiration : Cryptogramme :

■ Transport **AIRFRANCE** **KLM**

- Transport aérien : lors de la confirmation de votre inscription, un numéro d'agrément vous sera transmis. Il vous permettra d'obtenir des réductions sur les transports aériens.

■ Hébergement

- Je souhaite recevoir une liste des hôtels proches du Dock Pullman (liste également disponible sur le site Internet : www.jird.info).

Possibilité d'inscription et de règlement en ligne sur www.jird.info (paiement sécurisé)
Les droits d'inscription offrent l'accès aux conférences et aux pauses déjeunatoires

Je souhaite valider mon DPC aux 17^{es} JIRD

Valorisable au titre du DPC

L'inscription au DPC se fait indépendamment de celle du congrès

1 Votre session DPC

- DPC 1 : n° en cours de validation
Urgences en dermatologie

2 Vous êtes médecin libéral ou de centre de santé :

- L'inscription au DPC s'effectue directement *via* le site mondpc.fr

3 Vous êtes médecin salarié, hospitalier :

- Votre programme DPC peut être financé par l'OPCA de votre employeur.

Un accueil DPC vous permettra également de vous inscrire sur place